

I-AVIS GENERAUX DE PASSATION DE MARCHES

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE

Avis général de passation de marchés N°000/MASAHS/AGPM/2013

Le ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2013, a obtenu des fonds de l'Etat congolais. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés suivants :

I-MARCHES DE TRAVAUX :

- 1-Appui au plan d'action pour les personnes handicapées : aménagement d'un espace pour la prise en charge des enfants infirmes moteurs cérébraux (IMC) ;
- 2-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère : achèvement des travaux de construction de la direction départementale des affaires sociales du Pool ;
- 3-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère : travaux d'extension du CNAOB ;
- 4-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère : construction du CRF construction du CRF de Djambala ;
- 5-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère : construction du CRF construction du CRF de Dolisie ;
- 6-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère : réhabilitation de la circonscription d'action sociale (CAS) de Sibiti ;
- 7-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère: achèvement construction crèche pouponnière et garderie de Dolisie ;
- 8-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère: achèvement du centre d'animation sociale (CAS) de Dolisie (Transformation en centre de développement social) ;
- 9-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère: construction du mur de clôture pour l'entrepôt humanitaire à Bétou.

II-MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES COURANTS :

- 1-Prévention des risques de violence, d'exploitation, de traite et d'abus à l'endroit des enfants et adolescents :
Lot 1 : acquisition du matériel du système d'alerte,
Lot 2 : acquisition du matériel des cellules d'écoute psychosociale ;
- 2-Renforcement de la protection et la prise en charge des enfants en difficulté :
Lot 1 : acquisition du matériel pour le centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables (CIREV), et les complexes crèches pouponnières garderies de Mvoumvou, Loandjili, Makélékélé,

et MOUNGALI III,

Lot 2 : acquisition du matériel pour les familles et centres d'accueil des enfants victimes de traite

Lot 3 : acquisition du matériel pour le comité national de coordination de la lutte contre la traite des enfants/personnes ;

3-Appui au plan d'action national pour les personnes âgées: acquisition de matériel pour les structures de prise en charge des personnes âgées ;

4-Appui aux mesures et standards d'accompagnement social de la femme en situation de précarité: acquisition des kits de soutien des femmes en difficulté.

5-Appui au plan d'action pour les personnes handicapées :

Lot 1 : acquisition du matériel pour la scolarisation des enfants handicapés,

Lot 2 : acquisition du matériel pour l'alphabétisation des adolescents et adultes handicapés,

Lot 3 : acquisition du matériel de dépistage et intervention précoces des handicaps,

Lot 4 : acquisition du matériel pour la prise en charge des enfants porteurs de malformations congénitales ou acquises,

Lot 5 : acquisition des aides techniques ;

6-Paquet de services essentiels aux sans mélanine (albinos) :

Lot 1 : appui à la prise en charge de la consultation ophtalmologique et fourniture des lunettes,

Lot 2 : acquisition des produits pharmaceutiques pour la prise en charge dermatologique,

Lot 3 : fourniture des kits vestimentaires de protection des sans mélanine.

7-Autonomisation des peuples autochtones: mise à l'échelle du paquet de mesures pilotées pour faciliter l'accès des peuples autochtones aux services ;

8-Appui à la stratégie de prévention des catastrophes et crises humanitaires :

Lot 1 : acquisition de matériel et outils techniques pour l'installation des stations d'alerte rapide,

Lot 2 : Réhabilitation post-catastrophes,

Lot 3 : Réinsertion socio-économique des victimes de catastrophes et crises humanitaire ;

9-Renforcement des capacités opérationnelles des mutuelles de solidarité: appui aux mutuelles de solidarité ;

10-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère : acquisition du terrain pour l'IDA de Pointe-Noire ;

11-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère : acquisition du terrain pour l'entrepôt humanitaire à Brazzaville ;

12-Construction et réhabilitation des infrastructures centrales et départementales du ministère : acquisition du terrain pour l'entrepôt humanitaire à Pointe-Noire ;

13-Equipement des structures centrales et départementales du ministère :

Lot 1 : Equipement de la circonscription d'action sociale (CAS) de Dolisie ;

Lot 2 : Equipement de la circonscription d'action sociale (CAS) de Talangai ;

Lot 3 : Equipement du centre national d'appareillage orthopédique de Brazzaville (CNAOB) ;

Lot 4 : Equipement de la crèche de Dolisie ;

14-Equipement des structures centrales et départementales du ministère: équipement du centre de promotion sociale de Bacongo ;

15-Elaboration du système national d'information de l'action sociale (SNIAS) et de l'observatoire social et de l'enfance: acquisition du matériel informatique ;

16-Appui au plan d'action de la politique nationale d'action sociale (PNAS): acquisition du matériel informatique ;

17-Appui au plan d'action de la politique nationale d'action sociale (PNAS): acquisition du matériel technique ;

18-Equipement des structures centrales et départementales du ministère: dotation des structures en moyens roulants ;

19-Equipement des structures centrales et départementales: dotation des structures en moyens roulants complémentaires.

III-MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES :

1-Appui au plan d'action national pour les personnes âgées: étude technique et d'ingénierie pour la construction de la maison des aînés;

2-Appui au plan d'action pour les personnes handicapées :

Lot 1 : étude sur la langue des signes,

Lot 2 : étude pour le développement de la réadaptation à base communautaire,

Lot 3 : appui à la formation professionnelle, à la formation en appareillage orthopédique et à l'emploi ;

3-Promotion des droits des personnes handicapées

Lot 1 : étude sur l'arsenal juridique existant et des pratiques en cours dans le domaine du handicap,

Lot 2 : élaboration, adoption et promulgation de la nouvelle loi et ses textes réglementaires ;

4-Planification opérationnelle pour le système national des transferts sociaux monétaires: réalisation des études techniques et du plan opérationnel ;

5-Promotion de l'accès à l'emploi par les TIP-HIMO :

Lot 1 : organisation des sessions de formation à BZV, Owando, PNR et Dolisie,

Lot 2 : élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur les approches HIMO ;

6-Elaboration de la politique nationale de l'humanitaire :

Lot 1 : réalisation d'une étude ;

Lot 2 : élaboration et validation du plan d'action de la politique.

7-Etude des besoins en infrastructures et équipements du ministère en charge des affaires sociales: réalisation de l'étude des besoins en infrastructures.

8-Construction de l'institut national du travail social.

Lot 1 : étude technique, ingénierie, assistance technique,

Lot 2 : Etude juridique.

Les avis d'appel d'offres et à manifestation d'intérêt particuliers relatifs à chaque marchés seront publiés à partir du mois de mai, dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics et dans bien d'autres journaux nationaux de grande diffusion. Aussi, les candidats intéressés à participer aux marchés en-deçà des seuils d'appel d'offres peuvent présenter leurs dossiers à la cellule de gestion des marchés publics.

Fait à Brazzaville, le 13 mai 2013

Pour la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité,

Personne responsable des marchés publics,

La directrice de cabinet,

Marie Céline TCHISSAMBOU-BAYONNE.

----- 0 -----

MINISTERE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS

Avis général de passation de marchés N°001/MPT/CAB/CGMP-2013

Le ministère des postes et télécommunications a obtenu, dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement de l'Etat exercice 2013, des fonds. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés publics suivants :

I-MARCHES DE FOURNITURES :

1-Acquisition des équipements et matériels de contrôle et surveillance de l'IPT: acquisition des équipements ;

2-Création d'un réseau intranet/internet

(e-Gouvernement: acquisition de logiciels Microsoft) ;

3-Acquisition des cars postaux: acquisition des cars ;

4-Acquisition et équipement des réseaux téléphoniques métropolitains à fibre optique (boucle locale) : acquisition des équipements ;

5-Déploiement des logiciels pour les administrations et structures annexes : acquisition des logiciels Microsoft ;

6-Création d'un centre de sécurité des systèmes d'information de l'administration: acquisition des équipements du centre ;

7-couverture nationale en télécommunications (partie Huawei): acquisition des équipements (Emprunt CHINE).

Les avis d'appel d'offres particuliers relatifs à chaque marché seront publiés à partir du mois de mai, dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics et dans bien d'autres journaux nationaux de grande diffusion.

Fait à Brazzaville, le 14 mai 2013

Pour le ministre des postes et télécommunications,
Personne responsable des marchés publics,

PO / Le directeur de cabinet,

Jérôme AYESEA IHOLAKOUMA

----- 0 -----

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Avis général de passation de marchés N°001/MDN/CGMP/SP-2013

Le ministère de la défense nationale a obtenu, dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement de l'Etat exercice 2013, des fonds. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés publics suivants :

I - MARCHES DE TRAVAUX :

1-CAB: travaux bâtiment IGA-DGRH-HCVVCA ;
2-Réhabilitations DCJM ;
3-Réhabilitations bâtiments DGAF ;
4-Poursuite bétonnage allée principale CAB/MDN ;
5-EMG: réhabilitation locaux DCRM ;
6-EMG: réhabilitation caserne GDR ;
7-EMG: construction bâtiment R+1 Bcss/Gqg ;
8-EMG: réhabilitation des infrastructures EMG ;
9-AT: réhabilitation des infrastructures de vie et de travail ;
10-AT: construction du mur et de la salle de police à l'EMAT ;
11-AT: poursuite et achèvement parking et foyer ;
12-MN: construction caserne Mpouya ;
13-AA: construction complexe cuisine + réfectoire de Makoua (BA 03/20) ;
14-AA: réhabilitation hangar technique BA 02/20 ;
15-AA: réfection garage, soute à carburant et dortoir BA 01/20 ;
16-AA: réfection motel et Ecole technique Construction forage BA 02/20 ;
17-AA: construction bâtiment logistique château d'eau, réfection bloc sanitaire BA 03/20 ;
18-GN: construction BT de Mbama ;
19-GN: construction brigades ferroviaires (Loulombo, Kimbedi, Mindouli) ;
20-GN: réhabilitation des infrastructures de vie et de travail des unités ;
21-GN: construction et équipement bâtiment administratif R+1 Djambala ;
22-GN: construction et équipement PSIG de Djambala ;
23-GN: construction et équipement bâtiment administratif Gamboma ;
24-GN: construction et équipement bâtiment administratif R+1 Lekana ;
25-GN: construction logements officiers et logements gendarmes à Lékana (Phase I) ;
26-GN: construction logement du ComReg ;
27-GN: construction logement Cdt de cie Gamboma ;
28-GN: construction logement Cdt de Cie adjoint de Gamboma ;
29-GN: construction logements gendarmes et logements officiers à Gamboma (1ère phase) ;
30-GN: construction logement Cdt de Cie adjoint de Lékana ;
31-GN: construction logement du ComReg adjoint ;
32-DGE: construction et réhabilitation des infras de Gamboma ;
33-DGE: construction caserne des transmissions ;
34-DGE: construction 891ème BI Kinkala ;
35-DGE: construction caserne Kouala-Kouala ;
36-DGE: construction caserne GU Maya Maya ;
37-DGE: construction caserne 31ème GN ;
38-DGE: construction bâtiment stagiaires ENVR (reliquat) ;
39-DGE: travaux infrastructures cabinets militaires ;
40-DGE: poursuite autres travaux d'infrastructures ;
41-DGE: construction et réhabilitation des infrastructures de Gamboma ;
42-DGE: installation pontons (BZV, Mossaka, Impfondo) emprunt Chine ;

43-DGE: construction bâtiment R+2 Ecramu et bureau d'études ;
44-DGE: réhabilitation bâtiment de la DGE ;
45-DGE: construction du laboratoire d'études ;
46-DGE: construction centre de formation technique ;
47-DGASCOM: construction bureaux ;
48-DCSS: réhabilitation pharmacie HCA ;
49-DCSS: réhabilitation bâtiment CAO ;
50-DCSS: extension infirmerie de Ouesso ;
51-DCSS: réhabilitation bâtiment pédiatrie hôpital régional de P/Noire ;
52-DGRH: réhabilitation des blocs sanitaires ;
53-Réhabilitation et équipement salle de permanence, salle de cours et bloc administratif ENSO ;
54-COMECE: réhabilitation logements stagiaires ENSO ;
55-COMECE: construction soute à carburant ENSO ;
56-COMECE: construction infirmerie ENSO ;
57-COMECE: construction château d'eau ENSO ;
58-COMECE: travaux d'assainissement ENSO ;
59-COMECE: réhabilitation des infrastructures de vie et de travail ;
60-COMECE: réhabilitation circuit électrique et alimentation en énergie électrique de l' ENSO ;
61-COMLOG: réhabilitation des locaux de stockage matériels ;
62-COMLOG: réhabilitation des infrastructures de vie et de travail ;
63-DGE: construction Cresmac.

II-MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES COURANTS :

1-HCVVCA: équipement ;
2-EMG: équipement en mobilier des locaux ;
3-DGE: acquisition moyens roulants Dgaf ;
4-DGE: mobilité administration centrale Armée de terre ;
5- DGE: équipement du PC de la Zmd 3 ;
6-DGE: acquisition transformateur de la Zmd 2 ;
7-DGE: mobilité administration centrale ;
8-DGE: acquisition véhicules IGA ;
9-DGE: acquisition équipements spécifiques Dcss (07 ambulances) ;
10-DGE: acquisition moyens roulants Dcss(05 Hilux) ;
11-DGE: acquisition de trois véhicules type Hilux Enso ;
12-DGE: acquisition ambulance ENSO ;
13-DGE: acquisition de deux bus type Coaster Enso ;
14-DGE: acquisition véhicules Cab:Mdn ;
15-DGE: équipements DGE ;
16-DGE: équipement du bureau d'études ;
17-DGE: acquisition véhicules de la DGE ;
18-CGA/FAC/GN: équipement ;
19-Dcss: acquisition matériel technique des infirmeries ;
20-Dcss: acquisition matériel technique hôpitaux ;
21-DCSS: fournitures et petits matériels techniques ;
22-HCAPM: Fournitures et petits matériels techniques ;
23-HCAPM: médicaments génériques ;
24-HCAPM: médicaments ARV ;
25-HRAP/N: fournitures et petits matériels techniques ;
26-HRAP/N: acquisition médicaments génériques et Médicaments ARV ;
27-Clinique Océan P/N: fournitures et petits matériels techniques ;

28-Clinique Océan P/N: acquisition médicaments génériques et médicaments ARV.

III-MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES :

- 1-GN: études infrastructures de la gendarmerie ;
- 2-DGE: études générales équipements et infrastructures.

Les avis d'appel d'offres et à manifestation d'intérêt particuliers relatifs à chaque marchés seront publiés à partir du mois de mai, dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics et dans bien d'autres journaux nationaux de grande diffusion. Aussi, les candidats intéressés à participer aux marchés en-deçà des seuils d'appel d'offres peuvent présenter leurs dossiers à la cellule de gestion des marchés publics.

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2013

Pour le ministre à la présidence, chargé de la défense nationale,
Personne responsable des marchés publics,

Le directeur de cabinet,

Capitaine de vaisseau René NGANONGO

----- 0 -----

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE
BRAZZAVILLE (CHUB)

Avis général de passation de marchés N°001/CHUB/DG /CGMP-2013

Le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB), dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2013, a obtenu des fonds de l'Etat congolais. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés suivants :

I-MARCHES DE TRAVAUX :

- 1-Réfection laboratoires ;
- 2-Réfection tour chirurgicale ;
- 3-Réfection tuyauterie tour chirurgicale ;
- 4-Réfection dépôt pharmacie ;
- 5-Travaux d'étanchéité bâtiment gynéco ;
- 6-Réhabilitation du bâtiment de pneumologie ;
- 7-Réfection bâtiment SMI ;
- 8-Réfection bâtiment rhumatologie.

II-MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES COURANTS :

- 1-Acquisition matériels de stomatologie ;
- 2-Acquisition matériels de laboratoires ;
- 3-Acquisition matériels de rééducation fonctionnelle ;
- 4-Acquisition incinérateur ;
- 5-Acquisition matériels d'urologie ;
- 6-Acquisition matériels d'ophtalmologie ;
- 7-Acquisition matériels d'orthopédie ;
- 8-Acquisition matériels de transport ;
- 9-Acquisition matériels d'ORL ;
- 10-Acquisition matériels de chaufferie ;

- 11-Acquisition matériels de pneumologie ;
- 12-Acquisition matériel de psychiatrie ;
- 13-Informatisation du CHU: acquisition matériels ;
- 14-Acquisition matériels gynéco + bloc mère enfant ;
- 15-Acquisition outillage maintenance + technique + garage ;
- 16-Acquisition matériels de cuisine ;
- 17-acquisition petit matériel de pharmacie ;
- 18-Acquisition médicaments ;
- 19-Acquisition matériels de buanderie ;
- 20-Acquisition matériels bloc accouchement.

Les avis spécifiques d'appel d'offres relatifs à ces marchés seront publiés à partir du mois de juin 2013, dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics et dans bien d'autres journaux nationaux de grande diffusion.

Fait à Brazzaville, le 17 mai 2013

Le directeur général,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard OVOULAKA

----- 0 -----

II-AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTERE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS

Avis d'appel d'offres national ouvert N°001/MPT/CGMP/2013

« Acquisition des équipements et matériels de contrôle et surveillance de l'IPT ».

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 112 du 22 mai 2013.

2-Le ministère des postes et télécommunications a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « *Acquisition des équipements et matériels de contrôle et surveillance de l'IPT* ».

3-Le ministère des postes et télécommunications, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des « *équipements et matériels de contrôle et de surveillance* ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés du ministère des postes et télécommunications, bureau du directeur des études et de la planification, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous

mentionnée : ministère des postes et télécommunications, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à côté de la CFAO, du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.**

6-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA.** Les offres devront être soumises au plus tard le **20 juin 2013 à 12 heures 30 minutes, heure locale.**

7-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le **20 juin 2013 à 13 heures 30 minutes, heure locale.**

8-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **un et demi pourcent (1,5%).**

9-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 mai 2013

Pour le ministre des postes et télécommunications,

PO / Le directeur de cabinet,

Jérôme AYESEA IHOLAKOUMA

**Avis d'appel d'offres national ouvert
N°002 MPT/CGMP/2013**

« Acquisition des cars postaux »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 112 du 22 mai 2013.

2-Le ministère des postes et télécommunications a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « *acquisition des cars postaux* ».

3-Le ministère des postes et télécommunications, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des « *cars postaux* ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés du ministère des postes et télécommunications, bureau du directeur des études et de la planification, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée : ministère des postes et télécommunications, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à côté de la CFAO, du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.**

6-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA.** Les offres devront être soumises au plus tard le **20 juin 2013 à 12 heures 30 minutes, heure locale.**

7-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le **20 juin 2013 à 13 heures 30 minutes, heure locale.**

8-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **un et demi pourcent (1,5%)**

9-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 mai 2013

Pour le ministre des postes et télécommunications,

PO / Le directeur de cabinet,

Jérôme AYESEA IHOLAKOUMA

**Avis d'appel d'offres national ouvert
N°003/MPT/CGMP/2013**

**« Acquisition et équipement des réseaux
téléphoniques métropolitains à fibre optique
(boucle locale) »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 112 du 22 mai 2013.

2-Le ministère des postes et télécommunications a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « *acquisition et équipement des réseaux téléphoniques métropolitains à fibre optique (boucle locale)* ».

3-Le ministère des postes et télécommunications, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des « *acquisition et équipement des réseaux téléphoniques métropolitains à fibre optique* ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés du ministère des postes et télécommunications, bureau du directeur des études et de la planification, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus

mentionnée : ministère des postes et télécommunications, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à côté de la CFAO, du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.**

6-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA.** Les offres devront être soumises au plus tard le **20 juin 2013 à 13 heures 30 minutes, heure locale.**

7-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le **20 juin 2013 à 13 heures 30 minutes, heure locale.**

8-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **un et demi pourcent (1,5%)**

9-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 mai 2013

Pour le ministre des postes et télécommunications,

PO / le directeur de cabinet,

Jérôme AYESEA IHOLAKOUMA

**Avis d'appel d'offres national ouvert
N°004/MPT/CGMP/2013**

**« Création d'un réseau intranet/internet
(e-gouvernement) »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 112 du 22 mai 2013.

2-Le ministère des postes et télécommunications a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « *création d'un réseau intranet/internet (e-gouvernement)* ».

3-Le ministère des postes et télécommunications, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des « *des logiciels Microsoft* ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés du ministère des postes et télécommunications, bureau du directeur des études et de la planification, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée : ministère des postes et télécommunications, Boulevard Denis SASSOU

NGUESSO, à côté de la CFAO, du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.**

6-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA.** Les offres devront être soumises au plus tard le **20 juin 2013 à 12 heures 30 minutes, heure locale.**

7-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, à **13 heures 30 minutes, heure locale.**

8-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **un et demi pourcent (1,5%)**

9-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 mai 2013

Pour le ministre des postes et télécommunications,

PO / le directeur de cabinet,

Jérôme AYESEA IHOLAKOUMA

**Avis d'appel d'offres national ouvert
N°005/MPT/CGMP/2013**

**« Déploiement des logiciels pour les
administrations et structures annexes »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 112 du 22 mai 2013.

2-Le ministère des postes et télécommunications a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « *déploiement des logiciels pour les administrations et structures annexes* ».

3-Le ministère des postes et télécommunications, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des « *des logiciels Microsoft* ».

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés du ministère des postes et télécommunications, bureau du directeur des études et de la planification, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée : ministère des postes et télécommunications, Boulevard Denis SASSOU

NGUESSO, à côté de la CFAO, du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.**

6-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA.** Les offres devront être soumises au plus tard **le 20 juin 2013 à 12 heures 30 minutes, heure locale.**

7-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le **20 juin 2013 à 13 heures 30 minutes, heure locale.**

8-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **un et demi pourcent (1,5%)**

9-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 mai 2013

Pour le ministre des postes et télécommunications,

PO / le directeur de cabinet,

Jérôme AYESEA IHOLAKOUMA

**Avis d'appel d'offres national ouvert
N°006/MPT/CGMP/2013**

**« Création d'un centre de sécurité des systèmes
d'information de l'administration »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 112 du 22 mai 2013.

2-Le ministère des postes et télécommunications a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « *création d'un centre de sécurité des systèmes d'information de l'administration.* »

3-Le ministère des postes et télécommunications, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des « *équipements du centre.* »

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés du ministère des postes et télécommunications, bureau du directeur des études et de la planification, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée : ministère des postes et télécommunications, Boulevard Denis SASSOU

NGUESSO, à côté de la CFAO, du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.**

6-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA.** Les offres devront être soumises au plus tard **le 20 juin 2013 à 12 heures 30 minutes, heure locale.**

7-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le **20 juin 2013 à 14 heures 30 minutes, heure locale.**

8-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **un et demi pourcent (1,5%)**

9-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 14 mai 2013

Pour le ministre des postes et télécommunications,

PO / le directeur de cabinet,

Jérôme AYESEA IHOLAKOUMA

----- 0 -----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Avis d'appel d'offres sans pré-qualification
N°AON F01/MES**

**« Acquisition du matériel technologique pour
l'enseignement supérieur (DGESUP) »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 105 du 03 avril 2013

2-Le ministère de l'enseignement supérieur a obtenu du budget de l'Etat – exercice 2013 des fonds pour financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché « *Acquisition du matériel technologique pour l'enseignement supérieur (DGESUP).* »

3-Le ministère de l'enseignement supérieur sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements, constitués en un seul lot :

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics (article 31), et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du **lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessous, contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs.CFA**. La méthode de paiement sera au comptant.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 11 heures, heure locale**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous, le **20 juin 2013 à 12 heures, heure locale**.

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'**un million cent quatre vingt mille (1 180 000) F.CFA**.

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Ministère de l'enseignement supérieur, Cabinet, Cellule de gestion des marchés publics, 5 Rue Lucien Fourneau à coté de l'ambassade de la République d'ANGOLA (Bacongo), Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministère de l'enseignement supérieur,
Personne responsable des marchés publics,

Professeur Georges MOYEN

Avis public d'appel d'offres N°AON Tvx 01-MES

« Réhabilitation de la plateforme pluridisciplinaire avec éclairage (campus ENAM)/ DGASOU »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin d'annonces des marchés publics n° 105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement supérieur a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de *réhabilitation de la plateforme pluridisciplinaire avec éclairage (campus ENAM)/ DGASOU*, N° AON Tvx 01-MES.

3-Le ministère de l'enseignement supérieur (MES) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants

- Repérage, orientation et implantation ;
- Décapage TV sur 10cm ;
- Construction d'une bordurette sur le périmètre de l'aire du jeu avec Agglo (1.000);
- Remblai;
- Dallage en béton de sol (350kg /m3 ep. 5cm);

- Matériel de surface (HP, VB, BB) ;
- Eclairage plate forme.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur, Rue Lucien Fourneau à coté de l'ambassade de la République d'ANGOLA - Bacongo - Tél 05 556 24 37 /05 531 81 78 du **Lundi au Vendredi de 8 heures à 14 heures**, contre un paiement⁷ non remboursable de la somme de **cent cinquante mille (150.000) FCFA**. La méthode de paiement sera au comptant.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 11 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le **20 juin 2013 à 12 heures, heure locale** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous.

8-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'un chèque certifié ou chèque de banque, d'un montant de **six cent soixante mille (660 000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de trois (3) mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

9-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

10-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Ministère de l'enseignement supérieur, Cabinet, Cellule de gestion des marchés publics, 5 Rue Lucien Fourneau à coté de l'ambassade de la République d'ANGOLA (Bacongo), Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministère de l'enseignement supérieur,
Personne responsable des marchés publics,

Professeur Georges MOYEN

Avis d'appel d'offres sans pré-qualification N°AON F02/MES

« Acquisition des équipements didactiques et médicosportifs pour la DGASOU »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 105 du 03 avril 2013

2-Le ministère de l'enseignement supérieur a obtenu du budget de l'Etat – exercice 2013 des fonds pour financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements

au titre du marché « Acquisition des équipements didactiques et médicosportifs pour la DGASOU ».

3-Le ministère de l'enseignement supérieur sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements, constitués en un seul lot :

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics (article 31), et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du **lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessous, contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs.CFA.** La méthode de paiement sera au comptant.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 11 heures, heure locale.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous le **20 juin 2013 à 12 heures, heure locale.**

9-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA.**

10-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Ministère de l'enseignement supérieur, Cabinet, Cellule de gestion des marchés publics, 5 Rue Lucien Fourneau à côté de l'ambassade de la République d'ANGOLA (Bacongo), Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministère de l'enseignement supérieur,
Personne responsable des marchés publics,

Professeur Georges MOYE

----- 0 -----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

Avis d'appel d'offres N°001/MEPSA/CGMP/2013

«Construction d'un bâtiment administratif pour la DDEPSA à KINKALA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la «Construction d'un bâtiment administratif pour la DDEPSA à KINKALA ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11heures précises, heure locale,** dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°002/MEPSA/CGMP/2013

« Construction d'un bâtiment administratif pour la DDEPSA à DJAMBALA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction d'un bâtiment administratif pour la DDEPSA à DJAMBALA* »

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non

remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°003/MEPSA/CGMP/2013

« Construction d'un bâtiment administratif pour la DDEPSA à OWANDO »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction d'un bâtiment administratif pour la DDEPSA à OWANDO* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;

-Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°004/ MEPSA/ CGMP/2013

« Construction d'un bâtiment administratif pour l'IGEPSA à Brazzaville »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction d'un bâtiment administratif pour l'IGEPSA à Brazzaville* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°005/MEPSA/ CGMP/2013

« Construction du logement du DDEPSA à KINKALA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction du logement du DDEPSA à KINKALA ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'Appel d'Offres N°006/MEPSA/CGMP/2013

« Construction du logement du DDEPSA à DJAMBALA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction du logement du DDEPSA à DJAMBALA ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°007/MEPSA/CGMP/2013

« Construction du logement du DDEPSA à OWANDO »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction du logement du DDEPSA à OWANDO* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés

publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°008/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école NKOUKA BOUSSOUNGOU »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction de six (6) salles de classe à l'école NKOUKA BOUSSOUNGOU ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°009/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école de MAFOUTA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction de six (6) salles de classe à l'école de MAFOUTA ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°010/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de neuf (9) salles de classe à l'école Volonté Populaire »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de neuf (9) salles de classe à l'école Volonté populaire* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés

publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'Appel d'Offres N°011/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de trois (3) salles de classe à l'école de MPAKA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction de trois (3) salles de classe à l'école de MPAKA ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°012/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école SOLIDARITE »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction de six (6) salles de classe à l'école SOLIDARITE ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°013/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école de SIAFOUMOU »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « **Construction de six (6) salles de classe à l'école de SIAFOUMOU** ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés

publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°014/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école SDKM »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école SDKM* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°015/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école SAINT LOUIS »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école SAINT LOUIS* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°016/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école Saboukoulou »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements

au titre du marché relatif à la « **Construction de six (6) salles de classe à l'école Saboukoulou** ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°017/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de neuf (9) salles de classe à l'école Q 418 »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « **Construction de neuf (9) salles de classe à l'école Q 418** ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013**

à 11 heures précises, heure locale, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,
Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°018/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école Plateaux B »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « **Construction de six (6) salles de classe à l'école Plateaux B** ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à

l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°019/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école P. MAYINDOU »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école P. MAYINDOU* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant

aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°020/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école D'OTSINI »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école D'OTSINI* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°021/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école NDENDE NIENGO »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 071 du 04 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école NDENDE NIENGO* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale,** dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°022/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école MOUANDA NGOMA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 071 du 04 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école MOUANDA NGOMA* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;

- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale,** dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°023/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de trois (3) salles de classe à l'école MOUANATO »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel

d'annonces des marchés publics n° 071 du 04 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de trois (3) salles de classe à l'école MOUANATO* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°024/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de trois (3) salles de classe à l'école MBOTA RAFFINERIE »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 071 du 04 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de trois (3) salles de classe à l'école MBOTA RAFFINERIE* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 12 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°025/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de neuf (9) salles de classe à l'école MASSAMBA Raphael »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°071 du 04 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de neuf (9) salles de classe à l'école MASSAMBA Raphael* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°026/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école Marcel ONGOMBE »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°071 du 04 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « **Construction de six (6) salles de classe à l'école Marcel ONGOMBE**».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés

publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°027/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école LOUANGO MARINE »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°071 du 04 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école LOUANGO MARINE*».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°028/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école LOUANDJILI FAUBOURG »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école LOUANDJILI FAUBOURG* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°029/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école J. D. TCHIMBAKALA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du

budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école J. D. TCHIMBAKALA* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°030/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de douze (12) salles de classe à l'école J. KEOUA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de douze (12) salles de classe à l'école J. KEOUA* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°031/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école J. MOUTABALA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école J. MOUTABALA* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°032/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de trois (3) salles de classe à l'école J. B. TATY LOUTARD »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 071 du 04 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements

au titre du marché relatif à la « *Construction de trois (3) salles de classe à l'école J. B. TATY LOUTARD* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,

Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°033/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école Gabriel MBOUKOU »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « **Construction de six (6) salles de classe à l'école Gabriel MBOUKOU** ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013**

à 11 heures précises, heure locale, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°034/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école EMERAUDE »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école EMERAUDE* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre

connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°035/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école DIMEBEKO »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école DIMEBEKO* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°036/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école de TAHITI »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école de TAHITI* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°037/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école de NGAMBIO »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école de NGAMBIO* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et

concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°038/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école de Ngamakosso »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école de Ngamakosso* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;

- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°039/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de neuf (9) salles de classe à l'école de MPAKA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de neuf (9) salles de classe à l'école de MPAKA* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°040/MEPSA/CGMP/2013

**« Construction de six (6) salles de classe à l'école
13 Février Dolisie »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école 13 FEVRIER Dolisie* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°041/MEPSA/CGMP/2013

**« Construction de six (6) salles de classe à l'école
MOUKOUNDZI NGOUKA »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école MOUKOUNDZI NGOUKA* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°042/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de neuf (9) salles de classe à l'école de Moukondo »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « **Construction de neuf (9) salles de classe à l'école de Moukondo** ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés

publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°043/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école de l'Amitié »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction de six (6) salles de classe à l'école de l'Amitié ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°044/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de neuf (9) salles de classe à l'école de la Révolution »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction de neuf (9) salles de classe à l'école de la Révolution ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°045/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de trois (3) salles de classe à l'école de GAIA »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements

au titre du marché relatif à la « *Construction de trois (3) salles de classe à l'école de GAIA* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°046/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de neuf (9) salles de classe à l'école Bernadette BAYONNE »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite a l'avis général de passation des marches paru dans le bulletin officiel d'annonces des marches publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction de neuf (9) salles de classe à l'école Bernadette BAYONNE».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de

réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°047/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école BALOU CONSTANT »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite a l'avis général de passation des marches paru dans le bulletin officiel d'annonces des marches publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction de six (6) salles de classe à l'école BALOU CONSTANT».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à

l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°048/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école AQUARIUM »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « Construction de six (6) salles de classe à l'école AQUARIUM ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli

fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°049/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école A. A. NETO »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite a l'avis général de passation des marches paru dans le bulletin officiel d'annonces des marches publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école A. A. NETO* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°050/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école 31 Décembre »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite a l'avis général de passation des marches paru dans le bulletin officiel d'annonces des marches publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école 31 Décembre* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et

concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°051/MEPSA/CGMP/2013

**« Construction de six (6) salles de classe à l'école
30 OCTOBRE 1984 »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école 30 OCTOBRE 1984* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;

- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°052/MEPSA/CGMP/2013

**« Construction de six (6) salles de classe à l'école
de KIMPODZI et LOUHANGA »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite a l'avis général de passation des marches paru dans le bulletin officiel d'annonces des marches publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école de KIMPODZI et LOUHANGA* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°053/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école 5 Février »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite a l'avis général de passation des marches paru dans le bulletin officiel d'annonces des marches publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école 5 Février* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non

remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°054/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de trois (3) salles de classe à l'école de KIMBETI POOL »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de trois (3) salles de classe à l'école de KIMBETI POOL* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;

-Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°055/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de six (6) salles de classe à l'école Marché de Dolisie »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de six (6) salles de classe à l'école marché de Dolisie* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés

publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°056/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de trois (3) salles de classe à l'école de MAPEME dans le département des Plateaux »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marches paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de trois (3) salles de classe à l'école de Mapemé dans le département des Plateaux* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

Avis d'appel d'offres N°057/MEPSA/CGMP/2013

« Construction de trois (3) salles de classe à l'école de la Poudrière »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n° 107 du 17 avril 2013.

2-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la « *Construction de trois (3) salles de classe à l'école de la Poudrière* ».

3-Le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures précises, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2013 à 11 heures précises, heure locale**, dans la Salle de réunions de l'institut de recherches et d'actions pédagogiques (INRAP), sis entre le rectorat de l'Université Marien NGOUABI et le lycée technique du 1^{er} Mai.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant **d'un million (1.000.000) francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11-L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cellule de gestion des marchés publics immeuble Ex Voix de la Révolution, face du stade Marchand, Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation,
Personne responsable des marchés publics,

Hellot Matson MAMPOUYA

----- 0 -----

MINISTERE DE PECHE ET DE L'AQUACULTURE

Avis d'appel d'offres N°004/MPA/CGMP/2013

« Aménagement du site d'implantation du projet de construction d'un complexe de pêche artisanale par le gouvernement japonais à Pointe-Noire : Travaux d'aménagement du site »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel

d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°001/MPA/CGMP/2013 relatif à la « Aménagement du site d'implantation du projet de construction d'un complexe de pêche artisanale par le gouvernement japonais à Pointe-Noire : travaux d'aménagement du site ».

3-le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ;
- Gros œuvres
- Maçonnerie ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie ;
- Plafonnage ;
- Plomberie ;
- Electrification;
- Peinture.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard **le 20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture sis, Tour Nabemba, porte n°15-12, à Brazzaville.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant **d'un million (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

**Avis d'appel d'offres sans pré-qualification
N°007/MPA/CGMP/2013**

**« Construction d'un centre d'appui technique à
Makoua »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n° 004/MPA/CGMP/2013 relatif à la « Construction d'un centre d'appui technique à Makoua ».

3-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ;
- Gros œuvres
- Maçonnerie ;

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard **le 20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture sis, Tour Nabemba, porte n°15-12, à Brazzaville.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant **d'un million (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

Avis d'appel d'offres N°010/MPA/CGMP/2013

« Construction du logement du DD des plateaux à Djambala »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n° 007/MPA/CGMP/2013 relatif à la « Construction du logement du DD des plateaux à Djambala ».

3-le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ;
- Gros œuvres
- Maçonnerie ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie ;
- Plafonnage ;
- Plomberie ;
- Electrification;
- Peinture.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard **le 20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture sis, Tour Nabemba, porte n°15-12, à Brazzaville.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant **d'un million (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant **une durée de 90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

Avis d'appel d'offres N°014/MPA/CGMP/2013

« Construction d'un bâtiment devant abriter les unités modernes de fumage à Impfondo »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°014/MPA/CGMP/2013 relatif à la « Construction d'un bâtiment devant abriter les unités modernes de fumage à Impfondo ».

3-le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ;
- Gros œuvres
- Maçonnerie ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie ;
- Plomberie ;
- Electrification;
- Peinture.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour

Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard **le 20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture sis, Tour Nabemba, porte n°15-12, à Brazzaville.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant **d'un million (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

Avis d'appel d'offres N°015/MPA/CGMP/2013

« Construction d'un bâtiment devant abriter les unités modernes de fumage à Lémba-Manianga »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n° 015/MPA/CGMP/2013 relatif à la « Construction d'un bâtiment devant abriter les unités modernes de fumage à Lémba-Manianga ».

3-le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ;
- Gros œuvres
- Maçonnerie ;

- Charpente et couverture ;
- Menuiserie ;
- Plomberie ;
- Electrification;
- Peinture.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard **le 20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture sis, Tour Nabemba, porte n°15-12, à Brazzaville.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant **d'un million (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 6 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

Avis d'appel d'offres sans pré-qualification N°016/MPA/CGMP/2013

« Implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à B/ville »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son

investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des fournitures n°009/MPA/CGMP/2013 relatif à l'« Implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à B/ville » sur la ligne Elevage en milieu naturel des espèces aquacoles de mer et d'eau douce en cages flottantes ou en écloséries.

3-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à B/ville, en un lot unique.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **Cent vingt cinq mille (125.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus indiquée.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou chèque certifié d'un montant **d'un millions (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

**Avis d'appel d'offres sans pré-qualification
N°017/MPA/CGMP/2013**

**« Implantation et gestion de l'élevage en cages
flottantes à Mossaka »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel

d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des fournitures des paiements au titre du Marché des fournitures n°017/MPA/CGMP/2013 relatif à l'« implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Mossaka » sur la ligne Elevage en milieu naturel des espèces aquacoles de mer et d'eau douce en cages flottantes ou en écloséries.

3-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Mossaka, en un lot unique.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **Cent vingt cinq mille (125.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus indiquée.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou chèque certifié d'un montant **d'un millions (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

**Avis d'appel d'offres sans pré-qualification
N°018/MPA/CGMP/2013**

« Implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Oyo »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des fournitures des paiements au titre du Marché des fournitures n°018/MPA/CGMP/2013 relatif à l'« implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Oyo » sur la ligne Elevage en milieu naturel des espèces aquacoles de mer et d'eau douce en cages flottantes ou en écloséries.

3-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Oyo, en un lot unique.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **Cent vingt cinq mille (125.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus indiquée.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou chèque certifié d'un montant **d'un millions (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

**Avis d'appel d'offres sans pré-qualification
N°019/MPA/CGMP/2013**

« Implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Louango-Tchissanga »

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des fournitures n°012/MPA/CGMP/2013 relatif à l'« implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Louango-Tchissanga » sur la ligne élevage en milieu naturel des espèces aquacoles de mer et d'eau douce en cages flottantes ou en écloséries.

3-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Louango-Tchissanga, en un lot unique.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **Cent vingt cinq mille (125.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus indiquée.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou chèque certifié d'un montant **d'un millions (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

**Avis d'appel d'offres sans pré-qualification
N°020/MPA/CGMP/2013**

**« Implantation et gestion de l'élevage en cages
flottantes à Makoua »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°105 du 03 avril 2013.

2-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture a obtenu dans le cadre de son budget d'Investissements de l'Etat exercice 2013, des fonds pour financer son investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des fournitures n°013/MPA/CGMP/2013 relatif à l'« *implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Makoua* » sur la ligne élevage en milieu naturel des espèces aquacoles de mer et d'eau douce en cages flottantes ou en écloséries.

3-Le ministère de la pêche et de l'aquaculture sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'implantation et gestion de l'élevage en cages flottantes à Makoua, en un lot unique.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba à Brazzaville et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du **lundi au vendredi, de 08H à 14H.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable de **cent vingt cinq mille (125.000) FCFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : ministère de la pêche et de l'aquaculture, sis 15^e étage porte n°15-01 de la Tour Nabemba au plus tard le **20 juin 2013 à 10 heures, heure de Brazzaville.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres seront ouvertes **le 20 juin 2013 à 11 heures** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus indiquée.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou chèque certifié d'un montant **d'un millions (1.000.000) de FCFA.**

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2013

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture,
Personne responsable des marchés publics,

Bernard TCHIBAMBELELA

----- 0 -----

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

**Avis d'appel d'offres sans pré-qualification
N°AONF0019/CMB/SG/CGMP/2013**

**« Acquisition des appareils médicaux de la
clinique Albert LEYONO »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n°111 du 15 mai 2013.

2-La mairie de Brazzaville a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013, des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n°AONF0019 « *acquisition des appareils médicaux de la clinique Albert LEYONO* ».

3-La mairie de Brazzaville sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel, reparti en deux lots, à savoir :

-Lot 1 : appareils médicaux

-Lot 2 : appareil de Laboratoire.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics de la cellule de gestion des marchés publics de la mairie de Brazzaville, immeuble port Léon direction du patrimoine économique communal et de la logistique mairie centrale de Brazzaville, 1^{ème} étage, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée, **du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.**

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres la capacité financière et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA.**

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le **20 juin 2013 à 11 heures 30 minutes, heure locale.**

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le **20 juin 2013 à 11 heures 30 minutes, heure de Brazzaville**, en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un millions de francs (1.000.000) FCFA**.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2013

Le président du conseil départemental et municipal,
Personne responsable des marchés publics,

Hugues NGOUELONDELE.-

**Avis d'appel d'offres sans pré-qualification
N°AONFO05//CB/M/SG/CGMP/2013**

**« Informatisation de la direction des ressources
humaines de la mairie de Brazzaville »**

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n°111du 15 mai 2013.

2-La mairie de Brazzaville a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013, des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n°005/TRAV/CB/M/SG/CGMP2013 relatif à « l'informatisation de la direction des ressources humaines de la mairie de Brazzaville ».

3-La mairie de Brazzaville sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel, reparti en deux lots, à savoir :

-Lot 1 : Acquisition matériel informatique ;
-Lot2 : Acquisition des logiciels de gestion du personnel et mise en place du système.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics de la cellule de gestion des marchés publics de la mairie de Brazzaville, immeuble port Léon direction du patrimoine économique communal et de la logistique mairie centrale de Brazzaville, 1^{ème} étage, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée, **du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale**.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres la capacité financière et la

régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA**.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le **20 juin 2013 à 11 heures 30 minutes, heure locale**.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le **20 juin 2013 à 12 heures 30 minutes, heure de Brazzaville**, en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée.

10-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à **un millions de francs (1.000.000) FCFA**.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2013

Le président du conseil départemental et municipal,
Personne responsable des marchés publics,

Hugues NGOUELONDELE.-

----- 0 -----